

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le Comité national s'est réuni à Athis-Mons le 10 juillet 2014.

Le Comité national remercie la profession pour sa détermination à s'engager dans un conflit long et difficile pour la défense des intérêts des contrôleurs et de la DSNA. Cette mobilisation a été très nettement ressentie par les pouvoirs publics et a permis au bureau national d'être en position favorable afin d'entamer une négociation difficile et obtenir de fait, des avancées significatives.

Le Comité national prend acte des avancées obtenues :

- un taux unitaire de redevance de route prévue en début d'année 2015 à 70 €, soit une augmentation de 6,5 %, alors que l'augmentation prévue l'an dernier avoisinait tout juste les 2 % ;
- l'assurance que les investissements nécessaires à la modernisation de la DSNA seront garantis, au besoin par une augmentation de l'assiette des coûts et donc de la redevance ;
- l'ouverture d'un espace de négociation spécifique, de nature à répondre aux enjeux de la profession de contrôleur, alors que le protocole 2013 n'y répondait pas.

Après de trop nombreuses promesses non tenues par l'administration et la prise en compte tardive des enjeux par les pouvoirs publics, le comité national est et restera vigilant quant au maintien des engagements forts pris par le secrétaire d'État aux transports. Il exige une négociation rapide amenant des résultats tangibles. Il se tient prêt, dans le cas contraire, à appeler la profession à se mobiliser à nouveau.

Adopté à l'unanimité